

Tendances du secteur  
agricole canadien :

---

# cultiver les possibilités d'assurance



Le contenu de cet article est fourni à titre exclusivement informatif; il ne saurait remplacer des conseils professionnels en matière de couverture d'assurance. Seul un courtier d'assurance autorisé devrait vous fournir des conseils d'assurance.



solutions  
spécialisées

## Un secteur en croissance

En plein essor, le secteur agricole contribue à la vigueur de l'économie canadienne.

Selon le Recensement de l'agriculture de 2016, le chiffre d'affaires du secteur est d'environ 69,4 milliards de dollars<sup>1</sup>. Il y a actuellement plus de 190 000 exploitations agricoles<sup>2</sup> dans tout le pays, dont la forme va de l'exploitation familiale à l'exploitation agricole détenue par une société, en passant par l'entreprise individuelle. Bien que le nombre total d'exploitations agricoles ait diminué de 5,9 % depuis 2011<sup>3</sup>, ce secteur connaît une croissance constante, notamment grâce à l'agrandissement des exploitations et au recours à des technologies de pointe.

Dans le cadre de l'évolution des tendances du secteur agricole, plusieurs facteurs clés influent sur la croissance :

- l'augmentation de l'âge moyen des agriculteurs;
- les changements dans l'utilisation des terres arables;
- l'entretien du matériel et des bâtiments.

Il est important que les courtiers canadiens se tiennent au courant des tendances et des possibilités du secteur agricole dans leur région, autant pour l'agriculture traditionnelle que pour l'agriculture moderne, afin de pouvoir aider les clients à s'orienter sur le marché concurrentiel et à se procurer la couverture d'assurance appropriée pour leur entreprise agricole.



## Profil démographique du secteur agricole

De plus en plus de membres des générations Y et Z quittent les villes rurales pour tenter leur chance dans les grands centres urbains, qui ne cessent de s'agrandir. Par conséquent, la proportion d'agriculteurs de plus de 50 ans a augmenté. Le Recensement de l'agriculture de 2016 montre que l'âge moyen d'un agriculteur canadien est aujourd'hui de 55 ans, contre 54 ans en 2011<sup>4</sup>. Il montre également que les agriculteurs âgés de 55 à 59 ans constituent le groupe le plus important au sein du secteur agricole. Le vieillissement des agriculteurs entraîne certains problèmes susceptibles d'influer lourdement sur l'avenir du secteur agricole.

Un de ces problèmes est le manque de planification successorale et de planification de la retraite. Dans l'ensemble du pays, 92 % des agriculteurs n'ont pas de plan de succession écrit, ce qui est considérable<sup>5</sup>. En l'absence de plan de succession officiel, une famille peut devoir vendre son exploitation agricole parce qu'elle n'a pas de successeur désigné prêt à prendre la relève au moment où l'exploitant actuel prendra sa retraite ou décèdera.

En outre, une grande entreprise pourrait acquérir l'exploitation, qui cesserait alors d'être une entreprise familiale. D'après certaines études, le rachat par une grande entreprise d'une ferme dont l'exploitant vieillissant ne peut plus piloter les activités est une tendance forte, qui constitue un obstacle à l'acquisition de terres par de jeunes nouveaux agriculteurs. En 2016, le taux de constitution en société des exploitations agricoles était passé à 25,1 %, contre 19,8 % en 2011<sup>6</sup>.

Les courtiers qui se concentrent actuellement sur les exploitations agricoles de type familial doivent envisager d'étendre leur champ d'action à des exploitations agricoles commerciales plus importantes et plus diversifiées, s'ils souhaitent maintenir ou augmenter le niveau de leurs primes.

Certains agriculteurs vieillissants prennent également la décision de louer leurs terres. Bien que le fermage présente de nombreux avantages, comme le partage de la gestion de l'exploitation et la possibilité de revenus de retraite, il soulève également des questions de responsabilité. Des consultants professionnels peuvent guider les agriculteurs dans l'élaboration d'un accord juridique qui leur permette de louer leurs terres en toute confiance et de préparer leur avenir, sans avoir à se soucier des enjeux de responsabilité.

## Changements dans l'utilisation des terres arables

La transmission des exploitations agricoles à la génération suivante a transformé l'utilisation des terres arables. De nouvelles cultures, comme la lentille, ont été introduites, tandis que certaines cultures traditionnelles ont connu une forte augmentation; par exemple, la surface cultivée en soja a doublé au cours des 15 dernières années pour atteindre 5,6 millions d'acres<sup>7</sup>.

L'une des principales raisons de l'essor de la culture du soja est le succès croissant des régimes alimentaires à base de plantes. Une étude réalisée en 2018 par l'Université Dalhousie a révélé qu'environ 6,4 millions de Canadiens préfèrent les régimes alimentaires sans viande ou comportant peu de viande<sup>8</sup>. Le soja est l'une des principales cultures utilisées pour créer des substituts de produits laitiers et de viande, dont les boissons de soja, le tofu ou les succédanés de viande, pour ne citer que les principaux. Le soja occupe également une place importante dans l'avenir de l'agriculture durable au Canada en raison de sa capacité à produire lui-même l'azote dont il a besoin pendant sa saison de croissance<sup>9</sup>.

Une autre tendance actuelle consiste en la vente directe de produits provenant des exploitations agricoles, y compris la vente par Internet. Il s'agit de vendre au détail des fruits, des légumes, de la viande et d'autres types de produits en provenance directe de la ferme. Une épidémie peut renforcer cette tendance, car de nombreux clients choisissent d'acheter directement auprès des fermes pour éviter les épiceries très fréquentées ou pallier le manque de disponibilité des produits en magasin.

De nombreuses exploitations agricoles organisent également des activités sur place, bâtissant ce qu'on appelle aujourd'hui une offre d'agrotourisme. Selon les statistiques de l'Ontario Farm Fresh Marketing Association, les revenus de ces types d'exploitations ont augmenté de 45 % entre 2008 et 2016<sup>10</sup>.

Les différentes activités proposées par les exploitations agricoles présentent des risques de responsabilité supplémentaires et offrent donc des possibilités d'assurance, notamment en ce qui concerne la responsabilité civile,



la responsabilité liée aux produits et éventuellement la responsabilité relative à la publicité. Certains clients présentant un risque élevé peuvent devoir être servis par des sociétés spécialisées dans les risques aggravés. En outre, il est possible d'établir des stratégies de gestion des risques solides pour réduire au minimum leur exposition au risque de responsabilité. Les courtiers pourront alors être invités à fournir des conseils d'experts et à recommander des solutions de couverture d'assurance pour ces risques supplémentaires.

## Bâtiments et matériel agricoles

Au cours des 25 dernières années, la nature et l'utilisation du matériel et des bâtiments agricoles ont connu des changements importants, ce qui entraîne des difficultés supplémentaires au moment de choisir la bonne couverture d'assurance pour les agriculteurs, dont le matériel et les bâtiments sont désormais d'âges variés.

Les vieilles dépendances de fermes sont souvent coûteuses à entretenir et présentent des risques particuliers, notamment des risques de problèmes électriques, de dégâts d'eau et de détérioration générale. Parfois, à l'approche de la retraite, les agriculteurs négligent quelque peu l'entretien ou la rénovation des bâtiments. Certains bâtiments sont alors menacés d'effondrement ou présentent un risque d'incendie élevé. Pour assurer les vieilles dépendances, de nombreux assureurs ne proposeront qu'une couverture « risques désignés », assortie d'une évaluation

de la « valeur au jour du sinistre », ce qui signifie qu'en cas de sinistre, il sera difficile pour l'agriculteur de remplacer le bâtiment. Il y a encore certaines possibilités d'offrir une protection élargie et la valeur de remplacement; cependant, comme il s'agit de vieilles dépendances, le courtier devra présenter à l'assureur un dossier complet d'analyse de risque.

Une des grandes tendances du secteur consiste à investir de plus en plus dans le matériel agricole à la recherche de gains d'efficacité et d'économies d'échelle. Les agriculteurs délaissent leur matériel agricole vieillissant pour acheter de l'équipement de pointe afin de combler leurs besoins en forte croissance. Certaines technologies telles que l'agriculture de précision, le GPS ou les tracteurs et moissonneuses de grande puissance permettent aux agriculteurs d'accroître leur précision et d'effectuer plusieurs tâches à la fois. Par exemple, les agriculteurs commencent à utiliser de nouvelles technologies, comme les drones, pour surveiller les cultures.

Le fait d'assurer du matériel récent peut entraîner une hausse des coûts. Par exemple, le matériel agricole est souvent expédié des États-Unis, de sorte que la valeur canadienne fluctue au gré du dollar canadien. Les taux d'assurance du matériel augmentent également en raison de la gravité des pertes qu'ils peuvent subir et des coûts de remplacement. Les courtiers qui connaissent les dernières tendances en matière d'achat de matériel seront bien placés pour guider leurs clients dans leurs choix d'assurance.

## Summary

Le secteur agricole poursuit son développement et se renforce partout au Canada. Les courtiers qui se tiennent au fait des principales tendances qui façonnent l'avenir de l'agriculture multiplieront les occasions de s'engager auprès de leurs clients et de leur présenter des solutions qui les aideront à garantir la pérennité de leur entreprise agricole.

Dans notre prochain numéro, nous explorerons la tendance récente de l'agriculture verticale, qui fait référence à la production alimentaire dans des espaces verticaux tels que des bâtiments, des conteneurs et des entrepôts.



Pour un complément d'information sur l'assurance Agricole d'Intact, visitez le site [intactspecialty.ca](http://intactspecialty.ca) ou communiquez avec votre représentant régional :

### Ontario

[farm.ontario@intact.net](mailto:farm.ontario@intact.net)

### Atlantique

[farm.atlantic@intact.net](mailto:farm.atlantic@intact.net)

### Québec

[spec@intact.net](mailto:spec@intact.net)

### West

#### Manitoba

[prairie.farm@intact.net](mailto:prairie.farm@intact.net)

#### Sud de l'Alberta

[intactfarm.teamcentral@intact.net](mailto:intactfarm.teamcentral@intact.net)

#### Edmonton

[edm.farm@intact.net](mailto:edm.farm@intact.net)

#### Colombie-Britannique

[bcfarms@intact.net](mailto:bcfarms@intact.net)

### Références

1. "Recensement de l'agriculture de 2016". Statistique Canada. 10 mai 2017. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/170510/dq170510a-fra.htm>
2. Ibid.
3. Ibid.
4. Ibid.
5. Ibid.
6. Ibid.
7. "Les grandes cultures au Canada ». Statistique Canada. 31 mai 2017 <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2017012-fra.htm>
8. "New Dalhousie study finds that 6.4 million Canadians limit the amount of meat they eat, and number will likely grow » (Une nouvelle étude de l'Université Dalhousie révèle que 6,4 millions de Canadiens limitent la quantité de viande qu'ils consomment, et que ce nombre va probablement augmenter). Université Dalhousie. 30 octobre 2018. [https://www.dal.ca/faculty/management/news-events/news/2018/10/30/release\\_\\_new\\_dalhousie\\_study\\_finds\\_that\\_6\\_4\\_million\\_canadians\\_limit\\_the\\_amount\\_of\\_meat\\_they\\_eat\\_\\_and\\_number\\_will\\_likely\\_grow.html](https://www.dal.ca/faculty/management/news-events/news/2018/10/30/release__new_dalhousie_study_finds_that_6_4_million_canadians_limit_the_amount_of_meat_they_eat__and_number_will_likely_grow.html)
9. "Soybean Production Guide » (Guide de la production de soja). Badische Anilin und Soda Fabrik. [https://agro.basf.ca/basf\\_solutions/images/LK-CREO-B931Z8/\\$File/Soybean\\_Production\\_Guide.pdf](https://agro.basf.ca/basf_solutions/images/LK-CREO-B931Z8/$File/Soybean_Production_Guide.pdf)
10. "2016 Economic Impact Analysis » (Analyse des retombées économiques pour 2016). Ontario Farm Fresh. Page consultée le 3 novembre 2020. <http://ontariofarmfresh.com/about-us/research/2016-economic-impact-analysis/>